

Projet de communication au 11^{ème} Colloque de l'ACN

Comparaison internationale d'indicateurs de partage de la valeur ajoutée

François LEQUILLER

Arnaud SYLVAIN

L'objectif de cette communication sera de fournir des repères empiriques simples concernant **les évolutions du partage de la valeur ajoutée dans 10 grands pays industrialisés depuis le début des années 1970**. Les pays retenus seront les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, le Canada, l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas, et l'Irlande (sous réserve des données disponibles, en particulier en matière de séries longues).

L'évolution du partage de la valeur ajoutée sera appréhendée au moyen de la part des profits dans la valeur ajoutée. Le champ de comparaison retenu sera l'ensemble de l'économie. Le traitement des non salariés retenu consistera (dans la mesure du possible) à tenir compte de la composition sectorielle des non salariés en affectant à chaque non salarié le salaire moyen de la branche à laquelle il appartient. Les indicateurs mobiliseront des données de comptabilités nationales qui seront intégralement issus des bases de données de l'Ocde, sans recours à aucune autre source d'informations complémentaire.

Plusieurs éléments de réflexion viendront compléter une première comparaison des évolutions des indicateurs de partage de la valeur ajoutée :

- Une décomposition comptable des évolutions des indicateurs sera réalisée afin de préciser l'origine de ces fluctuations ainsi que les similarités / divergences entre pays.
- Compte tenu des chocs et contre-choc pétroliers ayant affecté la période d'étude, la part des profits sera calculée sur un champ correspondant à l'ensemble de l'économie hors énergie pour les pays où ce secteur représente une part significative des richesses créées (vraisemblablement les Etats-Unis, le Royaume-Uni, et les Pays-Bas). Ce point ne sera mis en œuvre qu'à condition de pouvoir disposer des données sectorielles nécessaires dans les bases de l'Ocde.
- Une réflexion pourra également être menée sur l'impact de la non salarisation en comparant les taux de marge selon la correction de la non salarisation retenue (méthode usuelle vs. méthode retenue dans cette étude). A condition que cela puisse être réalisé dans les délais impartis, chaque taux de marge calculé pour l'ensemble de l'économie sera rapproché d'un taux de marge calculé sur un champ n'incorporant pas de non salariés. Les taux de marge calculés sur des champs n'incorporant pas de non salariés ne seront comparés entre eux qu'à condition que les champs retenus soient relativement proches et que les données nécessaires soient disponibles.